
L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 27 Mai, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Socio-éducative de Priaires, suite à la convocation du 20 Mai 2021.

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

Etaient présents : BOUCHERY Marie-Christelle, BERTAU Jean-Marie, GRATALOUP Monique, VIAUD Patrice, LIXON Myriam, CONSTANTIN Jocelyne, WIERZBICKI Pascal, WIERZBICKI Nadine, AUDÉ Christine, GIBault Florent, MOREAU Cédric, CHAT Cyril, BERTHELOT Lucie, TEILLET Philippe

Etaient représentés : LATROMPETTE Sophie donne pouvoir à AUDÉ Christine
PÉTORIN François donne pouvoir à BOUCHERY Marie-Christelle
GIRARDEAU Fabrice donne pouvoir à MOREAU Cédric

Etaient absents non excusés : DUGLEUX Sébastien, MENNEGUERRE Jean-Luc

Madame le Maire remercie l'assistance d'être présente, et constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Monsieur Cédric MOREAU a été désigné Secrétaire de séance.

En préambule, Madame Marie-Christelle BOUCHERY, informe le Conseil Municipal de la réception en Mairie le 17 mai 2021, de la démission de Monsieur MENNEGUERRE Jean-Luc, de son mandat de Conseiller Municipal.

Réponse aux questions des élu.e.s

1. Approbation du compte rendu du 23 Avril 2021

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 Avril 2021 n'a pas apporté d'observations particulières et a été approuvé à l'unanimité.

VOTE : 17 POUR / 0 CONTRE/ 0 ABSTENTION

2. Installation d'un Conseiller Municipal

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal, que suite à la démission de Monsieur MENNEGUERRE Jean-Luc, les dispositions de l'article L. 270 du Code électoral prévoient que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant [...] ». »

Madame Aurélie MACÉ, candidate suivante sur la liste « VAL-DU-MIGNON AGISSONS ET PARTAGEONS », a été nommée de fait, Conseillère Municipale à la date du 17 Mai 2021.

3. Révision des membres au sein des Commissions communales

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que lors de la séance du 10 Juillet 2020, par délibération n° 2020-34, ont été votés la constitution des commissions communales et la désignation de leurs membres.

Suite à la démission de Monsieur Jean-Luc MENNEGUERRE, de son mandat de Conseiller Municipal, et à l'installation de Madame MACÉ Aurélie, il convient de réviser les membres des commissions communales (annexe ci-jointe).

Pour information, les vice-présidents de chaque commission, dénommé « référent » resteront inchangés.

Pour rappel, Le Maire est président de droit à chacune des commissions.

Il est demandé au Conseil Municipal •

- De réviser la désignation des membres de chacune des commissions constituées, qui se seront portés préalablement candidats, et en procédant au vote à main-levée (article L 2121-21 du CGCT)

VOTE : 17 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

4. Décision Modificative budgétaire n ° 1 — Budget Principal de la Commune de VAL-DU-MIGNON

Monsieur Jean-Marie BERTAU, Adjoint au Maire, expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2021 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits.

Il demande au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative présentée dans le tableau ci-après :

OBJET	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES			AUGMENTATION DES CREDITS		
	Articles / Opération	Libellés	Sommes	Articles / Opération	Libellés	Sommes
INVESTISSEMENT DEPENSES						
Achat équipement « My Keepers »	2111/210	Acquisition parcelles de terres Opération n ° 210	- 900,00 €	2051/230	Sécurité — intrusion — incendie école Operation n ° 230	+ 900,00 €

VOTE : 0 POUR / 15 CONTRE / 2 ABSTENTIONS

INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Madame Le Maire annonce que les Elections Régionales et Départementales ont été décalées au 20 et 27 juin 2021. Elle ajoute que les plannings de tenue des bureaux de vote sont en cours d'élaboration, et que chaque élu doit faire part de son inscription sur un créneau. Elle rappelle qu'un élu ne peut refuser d'être assesseur dans un bureau de vote (article L. 2121-5 du code général des collectivités territoriales).
- 2) Madame le Maire informe que la Commission de contrôle électorale prévue le Vendredi 21 Mai 2021 à 15h à la Mairie de Usseau doit être décalée à cause du report des élections. Elle est donc reportée au Jeudi 27 Mai 2021 à 9h, en mairie de Usseau.
- 3) Madame Le Maire indique que lors de la réunion du SIVOM, Monsieur MOINARD, Président du SIVOM a présenté le budget primitif et budget annexe. Les Maires et délégués n'ont pas participé à l'élaboration des budgets et se sont retrouvés, pour certains perdus, dans les documents sur table. Monsieur Jean-Marie BERTAU intervient pour indiquer que le budget a été élaboré en prenant en compte les changements de statuts, de personnel, etc.. alors qu'ils n'ont pas encore été modifiés. La discussion avant le vote du budget a duré plus de 3h. Madame Le Maire ajoute que le budget a été adopté à 5 voix POUR, 4 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS (14 participants au vote)

- 4) Monsieur Florent GIBault questionne sur la hauteur autorisée pour la construction d'un mur de clôture. La réponse apportée est maximum 2 mètres.
- 5) Madame Jocelyne CONSTANTIN intervient pour annoncer que le Festival de la « 5^{ème} saison » est pour le moment maintenu, et aura lieu courant juin 2021.
- 6) Lecture de la charte du Conseil Municipal aux élu.e.s

TOUR DE TABLE

Monsieur Pascal WIERZBICKI informe que la cérémonie du 8 mai 2021 se déroulera comme chaque année sur les 4 lieux habituels, en comité restreint (à cause de la crise sanitaire) :

- ~ 10 h à Thorigny sur le Mignon
- ~ 10 h 30 à Priaires
- ~ 11 h à Usseau
- ~ 11 h 30 à La Rochénard

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05 min.

Prochaine réunion : Vendredi 21 Mai 2021 à 20h à la salle Socio-éducative de Priaires.

Affiché en exécution de l'article 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Val-du-Mignon, 28 Avril 2021

Le Secrétaire de séance,
Cédric MOREAU



Le Maire,
Marie-Christelle BOUCHERY



